

## Rencontres professionnelles : Vos collections sur Europeana Synthèse



**RENCONTRES  
PROFESSIONNELLES**

**27 Novembre 2018**  
Cité de l'architecture et du patrimoine  
Auditorium

### **VOS COLLECTIONS SUR EUROPEANA**

**Panorama des voies d'agrégation**

#EuropeanaCollections



Ces rencontres professionnelles sur Europeana se sont tenues le 27 novembre 2018 à la Cité de l'architecture & du patrimoine.

L'objectif de ces rencontres était de redonner le cadre politique et stratégique d'Europeana et présenter le cadre de publication et les préconisations techniques pour une meilleure visibilité en ligne des collections des institutions culturelles françaises.

Les rencontres professionnelles ont réuni près de 80 participants provenant d'institutions essentiellement muséales mais aussi des personnes issues de la recherche ou de l'éducation.

La journée s'est articulée entre deux interventions sur Europeana et deux tables-rondes centrées respectivement sur les agrégateurs et les producteurs de contenus.

Antoine Isaac, responsable du pôle Recherche & Développement au sein de la Fondation Europeana, a présenté dans un premier temps l'initiative Europeana avant de présenter de façon plus détaillée son cadre de publication.

Europeana, depuis sa création en 2008, a mobilisé une communauté de plus de 2000 experts avec pour vocation d'améliorer l'accès au patrimoine culturel numérisé. Pour atteindre cet objectif, Europeana s'appuie sur un réseau de partenaires qui sont à la fois des institutions culturelles et des agrégateurs nationaux et thématiques.

Il est important de noter qu'Europeana agrège uniquement les métadonnées, les contenus numériques restent hébergés et accessibles depuis le site du producteur de données. Les contenus numériques gardent leur licence d'origine tandis que les métadonnées sont fournies à Europeana en licence ouverte (CC-0). Les métadonnées s'appuient sur le modèle de données d'Europeana, EDM (Europeana DataModel) qui est modulaire et permet une description plus riche du contenu.

Une visibilité sur Europeana implique une volonté de publier ses données, de les enrichir sémantiquement, les rendre interopérables et les voir valoriser par de nombreuses réutilisations réalisées soit par Europeana (focus éditoriaux, collections ou expositions en ligne, ...) ou par d'autres publics (recherche, éducation, industries créatives, ...).

Il ressort de ces rencontres qu'Europeana suscite un vif intérêt dans la mesure où une visibilité sur Europeana s'inscrit dans la continuité des démarches d'ouverture et d'interconnexion des données. Cependant pour beaucoup l'initiative Europeana et ses services souffrent d'un manque de notoriété. Certaines institutions ont redoublé d'efforts pour y être présents sans que cela soit finalement possible tandis que d'autres pensaient y figurer du fait de leur participation aux bases nationales et/ou l'agrégateur national sans que ce ne soit effectivement le cas.

Ces rencontres ont permis pour beaucoup des participants de prendre conscience des différentes voies d'agrégation qui s'offrent à eux.

La table-ronde consacrée aux agrégateurs a permis de souligner le rôle essentiel de facilitateur et d'intermédiaire entre les institutions culturelles et Europeana qu'ils exercent. Les agrégateurs thématiques ou par domaine présentent cet avantage qu'ils reposent sur des communautés d'experts européens d'une même spécialité permettant la création et l'utilisation de vocabulaires métiers et une description plus fine des contenus. Cependant cette qualité de contenu représente un coût pour l'agrégateur et un plus fort investissement de la part des institutions culturelles.

La table-ronde consacrée aux témoignages de potentiels et actuels contributeurs du moteur Collections ont permis de souligner l'importance de disposer d'outils dynamiques et la nécessité de faire circuler la donnée de façon fluide.

Le moteur Collections a été l'un des premiers fournisseurs de contenus d'Europeana et pâtit donc actuellement de son ancienneté dans la mesure où les contenus sont fournis selon le protocole OAI-PMH dans l'ancien modèle de données d'Europeana (ESE – Europeana Semantic Elements) qui est linéaire et beaucoup moins riche qu'EDM. Sur les 70 bases moissonnées par le moteur Collections seules 6 sont à leur tour moissonnées par Europeana.

Les institutions participant à cette table-ronde ont manifesté leur attente vis-à-vis du ministère tant sur la position politique vis-à-vis d'Europeana que les différents chantiers techniques en cours. En effet, les grandes bases de données nationales sont actuellement en cours de refonte dans le cadre de la plate-forme ouverte des patrimoines (POP, <https://www.pop.culture.gouv.fr/> et le moteur Collections doit renouveler son infrastructure technique qui est devenue obsolète. Dans ce contexte la volonté du ministère d'élaborer une stratégie nationale d'agrégation des contenus est bien accueillie. Par ailleurs, les institutions ont également manifesté leur volonté de publier des données de qualité riche et regretté la perte de qualité qu'implique l'agrégation par les canaux existants. Il a été souligné que le temps où les données étaient transmises « pour de bon » était révolu et que les données avaient leur propre cycle de vie et qu'il convenait de le prendre en compte dans un schéma d'agrégation renouvelé.

Un échange avec l'ensemble des participants a permis d'aborder les questions d'agrégation des contenus et les priorités et besoins pour chacun pour faire partie de ce schéma d'agrégation. Ces échanges ont permis de souligner les points suivants :

- la question des moyens et ressources pour maintenir la fraîcheur des données et assurer leurs mises à jour ;
- la nécessité de réduire la charge de travail des institutions en leur évitant de préparer plusieurs fois le même jeu de données ;
- l'opportunité de s'appuyer sur les standards du web des données pour garantir la pérennité des liens (par les URI) et l'interopérabilité ;
- la question des licences appliquées aux métadonnées et aux contenus : la licence CC-0 représente pour beaucoup d'institutions un frein majeur pour la publication des données sur Europeana dans la mesure où l'attribution et la paternité des données représente un enjeu important pour elles ;
- le besoin de formation sur ces questions d'interopérabilité et sur les aspects juridiques et l'ouverture des données ;

- le besoin de communiquer davantage sur l'initiative Europeana et convaincre l'ensemble des services impliqués dans la production et la diffusion des données culturelles ;

A l'issue de ces rencontres professionnelles, le ministère organisera une concertation pour élaborer une stratégie nationale d'agrégation des contenus en impliquant dans un premier temps les institutions culturelles sous tutelle du ministère de la Culture puis celles des autres ministères.

<Télécharger le programme de la journée>

Ecouter les captations sonores de la journée :

<Fichier 181127\_329\_mono1.mp3>

### **L'initiative Europeana**

**Antoine ISAAC**, Fondation Europeana : **51:28 à 1:07**

### **Table-ronde : L'agrégation des contenus en France**

**Katell BRIATTE**, Ministère de la Culture, Département des systèmes d'information patrimoniaux (DGP) : **moteur Collections : 1.13.50 – 1.18.56**

**Alexandra ADAMOVA**, Bibliothèque nationale de France : **Gallica : 1.20.06 - 1.24.48**

**Manonmani RESTIF**, Ministère de la Culture, Service interministériel des archives de France (DGP) : **France-Archives : 1.25.14 - 1.33.54**

**Rodolphe BAILLY**, Philharmonie de Paris : **MIMO : 1.34.32 - 1.44.10**

**Corinne SZTEINSZNAIDER** et **Maria Teresa NATALE**, Michael Culture : **MUSEU-HUB : 1.44.38 - 1.52.31**

**Alain THILLAY**, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse : **1.52.52 - 2.06.05**

Modération par **Marie-Véronique LEROI**, Ministère de la Culture, Département de l'innovation numérique (SG/SCPCI) : **2.06.04 - 2.34.00**

### **Le cadre de publication d'Europeana**

**Antoine ISAAC**, Fondation Europeana : **2.34.38 à 3.03.50**

<Fichier 181127\_330\_mono1.mp3>

### **Table-ronde : Témoignages de contributeurs**

**Anne-Myrtille RENOUX**, Musée du Louvre : **11.15-22.25**

**Thomas SAGORY**, Musée d'archéologie nationale : **22.51-37.50**

**Fabienne MARTIN-ADAM**, Musée de Bretagne : **38.34-50.09**

**Cécile DUTEILLE**, Musée des arts décoratifs : **50.31-56.58**

**Hélène CAVALIÉ**, Mobilier national : **58.49-1.11.18**

**Géraldine BIDAULT**, Château de Versailles : **1.11.55-1.24.06**